

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] non aux eoliennes

Date :Tue, 9 Jan 2024 09:10:04 +0100

De :Didier Calsyn <

Pour :pref-icpe@loir-et-cher.gouv.fr

Biodiversité : le Conseil National de Protection de la Nature (CNPN) a donné un avis défavorable sur le dossier. Je suis opposé à la dérogation espèces protégées

- Biodiversité : la Mission Régionale d'Autorité Environnementale du Loir-et-Cher a donné un avis défavorable sur le dossier. Je suis opposé à la dérogation espèces protégées
- Comme les éoliennes seront plus grandes (15 à 25 mètres de plus), elles auront un impact plus important sur notre cadre de vie. L'évolution du parc est loin d'être neutre